

23^e rapport annuel du président

Mon intention était de limiter mon rapport annuel à une page. Mais vu les multiples sujets traités, ceci se serait avéré impossible. Cependant, comme vous recevez notre infolettre mensuelle, je peux me restreindre aux affaires principales.

La croissance constante de notre association est très réjouissante : 18 établissements ont rejoint *senesuisse* cette année ce qui représente 800 lits – et il n'y a pas eu de défection.

Ce succès, nous le devons en toute modestie à l'engagement incommensurable de notre association, et en particulier à son directeur, à son assistante et à l'ensemble du comité tout comme au soutien actif de nos membres. L'efficacité avérée et la gestion rigoureuse des multiples thèmes donnent des résultats même s'il faut parfois faire preuve de patience.

Les tâches suivantes nous ont particulièrement tenus en haleine et continuent à le faire :

- LiMA (1) : vingt assureurs-maladie affiliés à Santésuisse exigent d'un millier d'EMS de 25 cantons le remboursement des prestations créditées entre 2015 et 2017 pour du matériel de soins LiMA. Nous nous y opposons conjointement avec Curaviva.
- LiMA (2) : Les solutions que nous avons proposées pour le paiement futur de LiMA stagnent au Conseil fédéral et au Conseil des Etats, mais la situation semble sur le point de se débloquer.
- Prestations complémentaires plus élevées pour appartements protégés : le Conseil national a pu être convaincu des améliorations nécessaires pour le système des PC. Par contre, nous ne sommes arrivés encore qu'en partie à ce que le Conseil des Etats oblige les cantons à un financement adéquat pour les appartements protégés au moyen des PC pour atteindre une réduction des coûts dans le domaine stationnaire.
- Le dédommagement adéquat des prestations pour les patients atteints de démence et pour les soins palliatifs est encore en suspens, le sous-financement révoltant persiste.
- Les négociations avec HSK et CSS pour une nouvelle convention administrative sont sur la bonne voie malgré certains points à éclaircir concernant les conditions-cadres en politique de la santé.
- Par contre, il en est tout autre de la collaboration avec Santésuisse, malgré la proposition de leur président pour des rencontres à régulières au sommet entre prestataires de service et assureurs. Aussi longtemps que Santésuisse ne fera prévaloir que ses intérêts dans une « collaboration », nous n'avancerons pas.
- Nous nous efforçons de convaincre le Conseil fédéral que les contributions de l'AOS aux EMS devraient être ajustées après plus de dix ans de statu quo. Sur la base du rapport d'évaluation, nous avons pu démontrer les déficits les plus importants du financement des soins.
- Grâce à un lobbying de plusieurs années, le virement direct des prestations complémentaires aux EMS (et non plus aux bénéficiaires PC) semble possible dès 2020.

senesuisse participe à de nombreux projets et à de nombreuses tractations :

- initialisation du numéro national de mise en relation pour les soins à domicile et EMS (0800 500 500),
- lutte contre la pénurie en personnel soignant (projet ISA et initiative sur les soins infirmiers),
- collaboration à des études comme SHURP et RESPONS sur l'évaluation de la qualité dans les EMS,
- application de l'obligation d'établir des dossiers électroniques de patients, utile pour les EMS,
- plateforme www.unicaresum.ch pour le placement simple et rapide de personnel soignant,
- plateforme de mise en relation www.opan.ch pour améliorer le processus d'admission,

- campagne pour « détaboutiser » les questions gênant la société concernant la vieillesse,
- projet « sécurité des patients suisse » sur la médication dans les EMS et bien d'autres.

Nous avons participé aux procédures de consultations de la Confédération et des cantons, entre autre concernant :

- l'adaptation des contributions des caisses-maladie et des outils de mesure des soins,
- les mesures de maîtrise des coûts par la Confédération,
- le financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires (EFAS),
- la saisie simplifiée du temps de travail pour les cadres,
- le droit des salariés à soigner leurs proches aux dépens de l'entreprise,
- la comptabilité analytique et la comptabilité des investissements,
- l'obligation de formation dans les cantons.

L'étude «Take care » est un événement majeur pour *senesuisse* et représente un grand investissement en travail ; c'est devant une salle comble que nous avons pu la présenter à l'Institut Gottlieb Duttweiler (GDI) Rüschlikon en mars 2018. Le passage du marché de l'offre au marché de la demande, de l'offre forfaitaire aux prestations « à la carte » s'est amorcé il y a bien longtemps déjà. Cette étude, sujet de discussion lors maintes occasions, a aussi été citée à la radio et dans la presse écrite. Elle étaye les revendications que nous exprimons régulièrement dans les médias pour des prestations complémentaires plus élevées en vue de financer l'appartement protégé.

Je termine ici mon énumération des activités poursuivies par *senesuisse* durant cette année de référence.

Face à des opérations parfois conflictuelles, nous pouvons compter sur une excellente collaboration avec nos associations partenaires. En particulier, la coopération avec Curaviva, renforcée par la signature en 2017 du « Memorandum of understanding », est très précieuse et fructueuse pour nos deux associations. Au nom du comité de *senesuisse*, je remercie nos associations partenaires.

Il aura fallu à notre directeur Christian Streit et à son assistante Daniela Glauser 1620 heures de travail au total pour venir à bout de toutes ces tâches. Il ne s'agit pas ici de simplement gérer administrativement ces sujets, mais de s'impliquer activement et de les accompagner. Je remercie Christian Streit et Daniela Glauser pour leur engagement indéfectible pour notre association et ses membres. Nous ne pouvons que louer cette collaboration et ce soutien.

L'ensemble du comité s'est réuni quatre fois et s'est retrouvé aussi pour un séminaire. La liste des affaires à traiter est souvent longue. D'autres réunions ont eu lieu pour approfondir certains sujets et représenter *senesuisse* dans d'autres comités.

Je remercie mes collègues du comité pour leur engagement remarquable au sein du comité et hors de celui-ci – toujours dans l'intérêt de la cause et de notre mandat.

Mes remerciements vont aussi à nos représentantes et représentants cantonaux. Ils fournissent un gros travail en première ligne et sont un lien très important entre les membres et le comité.

Au nom du comité, je remercie bien sûr les membres de *senesuisse* pour leur fidélité, leur engagement et leur confiance. Nous pouvons être fiers de cette entraide mutuelle.

Clovis Défago
Président senesuisse

Avril 2019